



PROJET DE LIAISONS PAR CABLES A FIBRES OPTIQUES ENTRE LE BENIN ET LES PAYS VOISINS DE L'UEMOA

Date D'approbation :

9/9/2003

Pays :

Bénin

Type :

Prêt

Montant :

9 Mds

1. IDENTIFICATION DU PROJET

Le projet de liaisons par câbles à fibres optiques entre le Bénin et ses pays voisins de l'UEMOA, le Burkina Faso (Parakou-Porga), le Niger (Parakou-Malanville) et le Togo (Cotonou-Hillacondji) a été soumis au financement de la Banque par lettre n° 2028/OPT/049/DPP en date du 11 juin 2003 du Directeur Général de l'OTP-bénin.

Le maître d'ouvrage du projet est l'OPT-Bénin qui assure également la maîtrise d'œuvre. A ce titre. Le planning d'exécution des opérations prévoit une réalisation sur trente et un (31) mois

Le présent rapport à été élaboré sur la base :

- du Dossier d'Appel d'offres du projet élaboré par l'OPT-Bénin de juin 2003 ;
- des conclusions et de la documentation recueillie au cours de la mission d'évaluation du projet effectuée par la Banque du 21 au 31 juillet 2003.

2. JUSTIFICATION DU PROJET

Le projet trouve sa justification dans la satisfaction des besoins suivants :

- modernisation des équipements de transmission;
- modernisation et l'accroissement de l'offre des télécommunications dans les zones rurales ;
- adaptation de l'exploitation à l'évolution technologique des équipements ;
- accès des pays voisins au système de câbles sous-marins et d'intégrations sous régionales.

3. OBJET ET OBJECTIF DU PROJET

Le projet a pour objet l'installation de trois artères de câbles à fibres optiques, d'une longueur totale de 760 km environ et d'équipements de commutation associés destiné à assurer l'interconnexion du Bénin avec le Burkina Faso, le

Niger et le Togo et de permettre l'accès de ces derniers au point d'atterrissage du système de câbles sous-marins SAT3/WASC/SAFE de Cotonou.

Les principaux objectifs du projet sont les suivants :

- installer une capacité de transmission polyvalente d'au moins 50 MIC entre le Bénin et le Togo, 50 MIC entre le Bénin et le Niger et 50 MIC entre le Bénin et le Burkina Faso, pour couvrir les besoins à long terme (jusqu'en 2014) de tous les types de signaux de télécommunications (voix, texte, image) requis par le trafic national de/vers la zone nord du pays, et par le trafic international de/vers le pays voisins ;
- accroître la capacité de raccordement dans les zones rurales de 3000 lignes, au moins et offrir à ces zones les services nouveaux de télécommunications, y compris les services d'accès à l'internet ;
- achever la construction de la boucle régionale de transmission par câbles à fibres optiques SDH-STM 16 qui doit permettre l'accès du Burkina Faso, du Niger, du Togo, du Mali au point d'Atterrissage du système de câbles sous-marins SAT3/WASC/SAFE à Cotonou ;
- sécuriser l'acheminement des services de télécommunications dans la sous-région y compris une possibilité de restauration au système de câbles sous-marins SAT3 /WASC/SAFE, en cas de dysfonctionnement sur son parcours en Afrique de l'Ouest.

4. ZONE D'INFLUENCE DU PROJET

La zone du projet couvre l'ensemble du pays. Sont directement concernés les Départements de l'Alibori, de l'Atacora, de l'Atlantique, du Borgou, de la Donga, du Littoral et du Mono.

5. LES COMPOSANTES DU PROJET

Le projet comporte 09 composantes suivantes :

- (i) Études ;
- (ii) Fourniture et installation de câbles à fibres optiques ;
- (iii) Fourniture et installation d'équipements optonumériques, lots de pièces de rechange et appareils de mesure ;
- (iv) Fourniture et installation d'équipements de commutation ;
- (v) Fourniture et installation d'équipements de téléphonie rurale ;
- (vi) Énergie - Bâtiments – Environnement ;

- (vii) Renforcement des capacités ;
- (viii) Contrôle et supervision ;
- (ix) Audit technique.

6. COÛT ET FINANCEMENT

Le coût total hors taxes du projet s'élève à 12000 M FCFA. Il est financé comme suit :

BOAD : 9000 M FCFA

OPT Bénin : 3000 M FCFA